



## COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR L'ENSEMBLE DE VOS BÉNÉFICIAIRES ?

### RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL

*Vous souhaitez que nous invitions directement vos adhérents ?*

Signalez-le à votre conseiller du Centre de Médecine Préventive

- Par téléphone au **03 83 44 87 50** du lundi au vendredi de 8h à 20h
- Par email à [partenaire.uc-cmp@assurance-maladie.fr](mailto:partenaire.uc-cmp@assurance-maladie.fr)

Il contactera chacun de vos adhérents pour convenir d'une date de rendez-vous.

### RENDEZ-VOUS COLLECTIF

*Vous souhaitez une même date de rendez-vous pour l'ensemble de vos adhérents ?*

Adressez-nous la liste de vos adhérents intéressés (en utilisant le document en annexe)

- Par email à [partenaire.uc-cmp@assurance-maladie.fr](mailto:partenaire.uc-cmp@assurance-maladie.fr)

### ACCOMPAGNEMENT PAR UN DÉLÉGUÉ

*Vous souhaitez une intervention ou une information d'un délégué de prévention ?*

Contactez le délégué de prévention de votre secteur :

- Pour votre département : **Fabien Mangin** (06 71 23 90 75)  
[fabien.mangin@assurance-maladie.fr](mailto:fabien.mangin@assurance-maladie.fr)

Vous définirez ensemble les modalités liées à l'information collective et à la venue de vos adhérents au Centre de Médecine Préventive.